



Délai de rétractation/ 7 ou 14jrs?

Par **etudianteendroit**, le **14/09/2013** à **16:57**

Bonjour,

Je dois rédiger une lettre pour me rétracter chez un FAI.

Etant donné qu'il y a la réception du matériel BOX, le délai court-il à date de la confirmation par l'opérateur de ma commande" ou à date de réception du matériel?

je suis dans le délai et au téléphone la personne m'a indiqué 7 jours à compter de la confirmation de la commande de leur part, mais j'ai un doute.

En plus, juridiquement parlant n'ayant reçu aucun contrat papier malgré ma demande, je n'ai aucune information. JE ne veux pas me connecter sur le lien qu'ils m'ont adressé, c'est le meilleur moyen de se faire "piéger". Je n'ai pas ouvert le colis non plus, colis que je voulais refuser mais que UPS a déposé chez ma voisine qui n'a pas su dire non alors même que je lui bien demandé de refuser de prendre toute livraison pour moi, sans mon accord... qu'elle cruche!!

Cela étant, la directive Européenne a t'elle été promulguée s'agissant du nouveau délai passé à 14jrs ou pas?

si quelqu'un pouvait me donner la réponse que je puisse rédiger ma lettre, elle doit partir lundi dernier jour si 7 jours à confirmation de la commande ou j'ai encore le temps si à réception du matos, comme je le pense.

merci de vos réponses